

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 22_122

**OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LE
PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE
DÉCHETS (RPQS)**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf juin à 18h30,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire -
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : mercredi 22 juin 2022

<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 36 Présents : 26 Pouvoirs : 7 Votants : 33</p> <p><u>Résultat des votes :</u></p> <p>Pour : 33 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p><u>Présents les délégués avec voix délibérative :</u></p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel), Birgitta RÉNAUDIN, Pierre BAFFERT, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux); Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR (Minibel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Robert EYRAUD (Saint-Franc) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON (Saint Joseph de Rivière) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Véronique MOREL, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont) ; Denis BLANQUET, (Saint-Thibaud de Couz) ; Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38) ; Jean Claude BROTTTEL PATIENCE (Saint-Pierre-de-Genebraz) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean-de-Couz)</p> <p><u>Pouvoirs :</u> Evelyne LABRUDE à Anne LENFANT, Myriam CATTANEO à Pierre FAYARD, Marie José SEGUIN à Martine MACHON, Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO, Mathias LAVOLE à Jean Claude SARTER, Nathalie HENNER à Jean Paul SIRAND PUGNET, Bruno GUIOL à Williams DUFOUR</p>
---	---

CONSIDÉRANT le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public déchets (RPQS) établi pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pour l'exercice de l'année 2021,

CONSIDÉRANT que ce rapport (en annexe) a été transmis aux membres de la communauté de communes Cœur de Chartreuse,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ

- **APPROUVE** le rapport annuel 2021 du service déchets

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 05 juillet 2022,

La Présidente,
Anne LENFANT



C.C. COEUR DE CHARTREUSE

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

2021

Adresse : Pôle Tertiaire – 2 ZI Chartreuse Guiers – 38 380 Entre-deux-Guiers

Téléphone : 04.76.66.81.74 / **Fax** : 04.76.66.13.65

Email : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

N°Siren/Siret : 200 040 111 00110

A - Les indicateurs techniques relatifs à la collecte des déchets

1. Le territoire desservi

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (CCCC), créée au 1^{er} janvier 2014, est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Populations INSEE des communes membres de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse

Commune	Code postal	Population INSEE 2018 (2021)		
		municipale	comptée à part	totale
Corbel	73 160	155	4	159
Entre-deux-Guiers	38 380	1 817	29	1 846
Entremont-le-Vieux	73 670	648	8	656
La Bauche	73 360	499	5	504
Les Echelles	73 360	1 231	17	1 248
Miribel-les-Echelles	38 380	1 721	38	1 759
St-Christophe-la-Grotte	73 360	532	13	545
St-Christophe-sur-Guiers	38 380	831	9	840
St-Franc	73 360	167	10	177
St-Jean-de-Couz	73 160	295	5	300
St-Joseph-de-Rivière	38 134	1 222	28	1 250
St-Laurent-du-Pont	38 380	4 520	102	4 622
St-Pierre-de-Chartreuse	38 380	989	27	1 016
St-Pierre-de-Genébroz	73 360	327	8	335
St-Pierre-d'Entremont Isère	73 670	570	14	584
St-Pierre-d'Entremont Savoie	73 670	456	15	471
St-Thibaud-de-Couz	73 160	1 065	20	1 085
TOTAL		17 045	352	17 397

Population DGF: 19 083

➤ Classification Ademe - typologie du territoire : MIXTE RURAL

2. La collecte des déchets pris en charge par le service

En 2021, le service déchets de la CCCC était constitué de 2,85 emplois ETP : 1 responsable de service (0,9 ETP), 1 chargée de mission prévention-communication sur une partie de l'année (0,75 ETP), 2 gardiens de déchèterie (1,15 ETP) et 1 agent technique mis à disposition du service pour partie de son temps (0,05 ETP).

La collecte des ordures ménagères est réalisée en prestation de service par la société Mineris (ex-Sibuet Environnement qui a cédé son activité).

Une majorité du territoire est desservie en points de regroupement (environ 1 060 bacs 700 L) ; il existe cependant encore des bacs individuels collectés en porte-à-porte, notamment sur les secteurs des Entremonts et de la vallée de Couz.

La collecte sélective est assurée en prestation de service par la société Mineris (ex-Sibuet Environnement qui a cédé son activité).

Les usagers disposent à ce titre de 94 points tri en apport volontaire, constitués de :

- 98 colonnes emballages : bouteilles, bidons et flacons en plastique, boîtes en acier et aluminium, cartonnettes et briques alimentaires
- 72 colonnes papiers : journaux, magazines, papiers bureautiques, cahiers, livres, enveloppes, catalogues, annuaires, publicités, papier cadeau, ...
- 94 colonnes verre : pots, bocaux et bouteilles

La CCCC est en convention avec la Ligue contre le Cancer et reverse à l'association 3,05 € par tonne de verre collectée.

La CCCC exploite 2 déchèteries :

- 1 à Entre-deux-Guiers : régie en haut de quai, marché avec Lely Environnement pour l'exploitation du bas de quai
- 1 à St-Pierre-d'Entremont Isère : régie en haut de quai, marché avec Trigenium et Trialp pour l'exploitation du bas de quai

La CCCC a signé plusieurs conventions avec d'autres prestataires pour la collecte et le traitement des flux suivants : batteries, bouchons en plastique, câbles électriques, capsules de café, cartouches d'encre, huiles de cuisine, huiles moteur et radiographies médicales.

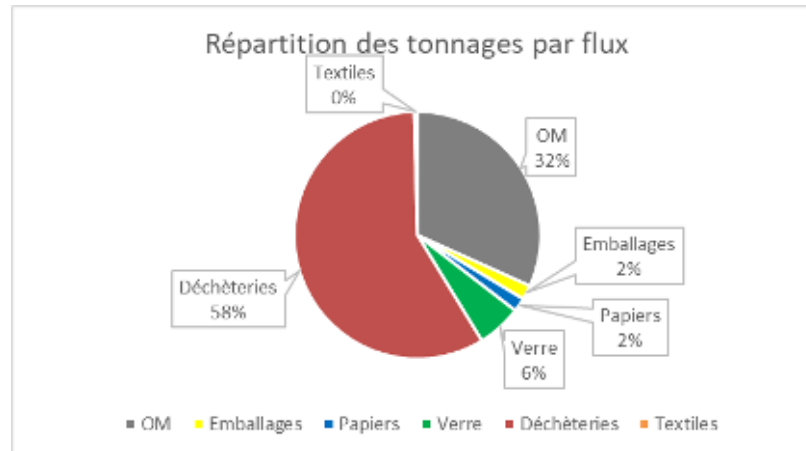
La CCCC dispose de 17 conteneurs textiles sur son territoire, collectés et triés par Tri-Vallées.

La CCCC a signé des conventions avec plusieurs éco-organismes, bénéficiant ainsi de prestations de collecte et traitement gratuites et/ ou de soutiens financiers.

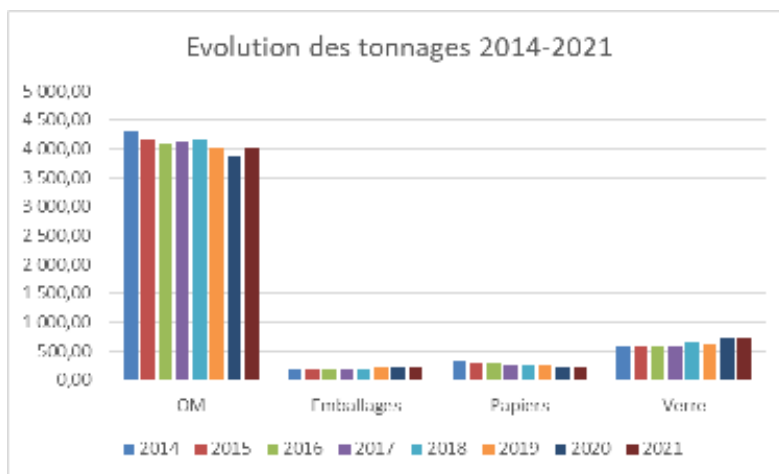
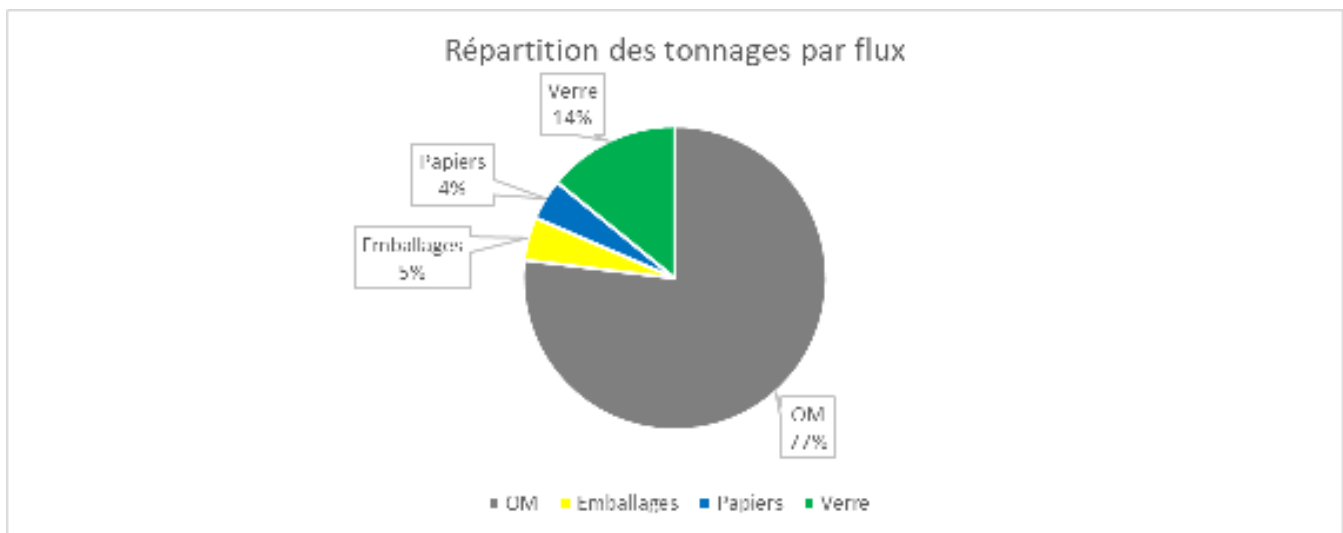
Les flux concernés sont les suivants : emballages/papiers/verre (Citeo), Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques et lampes (OCAD3E/Ecosystem), Déchets d'Eléments d'Ameublement (Eco-mobilier), textiles/linge de maison/chaussures (Re_fashion), Déchets Diffus Spécifiques (EcoDDS), Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASTRI), piles/accumulateurs portables (Corepile).

Flux et tonnages 2021

Flux	Mode	Fréquence de collecte	Date de lancement	Collecteur	Exutoire	Tonnage 2021
Ordures ménagères	Porte-à-porte et points de regroupement	C1 à C2	01/01/2014	Mineris	UVETD Savoie Déchets Chambéry	4 029 t
Emballages	Apport volontaire	C1 (en moyenne)	01/01/2014	Mineris	Centre de tri Savoie Déchets Chambéry	240 t
Papiers	Apport volontaire	C0,5 (en moyenne)	01/01/2014	Mineris	Centre de tri Savoie Déchets Chambéry	229 t
Verre	Apport volontaire	C1 (en moyenne)	01/01/2014	Mineris	Quai de transfert Chamousset	740 t
Déchèteries	Apport volontaire	-	01/01/2014	Lely Environnement Trigenium - Trialp	Multiples	7 402 t
Textiles	Apport volontaire	-	01/01/2014	Tri-Vallées	Centre de tri Ugine	54 t
TOTAL						11 316 t



Les ordures ménagères et la collecte sélective



➤ Evolution 2020-2021 :

- ordures ménagères = + 3,7 %
- emballages = + 5,5 %
- papiers = - 4,1 %
- verre = + 0,2 %

➤ Evolution 2014-2021 :

- ordures ménagères = - 6,1 %
- emballages = +35,8 %
- papiers = - 30,3 %
- verre = + 27,8 %

Performances de collecte par habitant

	Ordures ménagères	Emballages	Papiers	Verre
CCCC 2021	236 kg/hab	14 kg/hab	13 kg/hab	43 kg/hab
Données Auvergne Rhône-Alpes 2019 (Ademe/mixte rural)	201 kg/hab	47 kg/hab		34 kg/hab

En comparaison avec des collectivités de même typologie, la CCCC présente des ratios de collecte par habitant élevés pour les ordures ménagères. L'activité touristique du territoire ainsi qu'une part importante de déchets assimilés (producteurs non ménagers, notamment le centre hospitalier de St-Laurent-du-Pont) peut expliquer en partie ces chiffres.

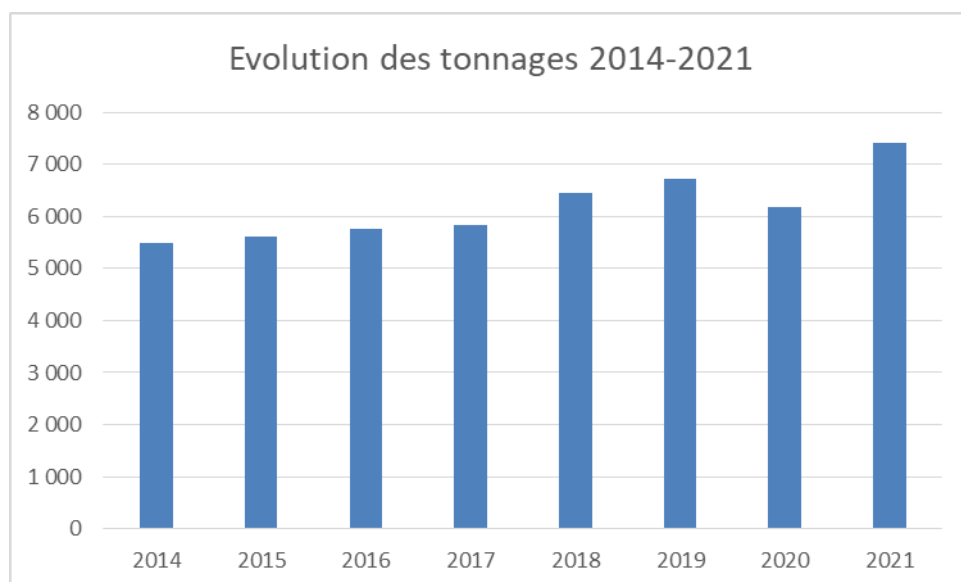
Concernant la collecte sélective, les ratios sont très en-dessous des moyennes régionales pour les emballages-papiers. Ces résultats confortent ceux de la caractérisation qui avait été réalisée en 2018 et qui avait mis en lumière une part encore importante de recyclables dans les ordures ménagères.

Le ratio est par contre plus élevé que la moyenne pour le verre. La collecte du verre issu de la nouvelle unité de production des Caves de Chartreuse depuis fin 2019 pourrait en partie expliquer ce résultat.

Il est à noter toutefois qu'entre 2014 et 2021, le tonnage ordures ménagères collecté est en baisse significative alors que celui des emballages et du verre est en très forte hausse, ce qui atteste d'un meilleur geste de tri par la population. La baisse importante du tonnage papiers collecté s'explique quant à lui par la diminution globale du gisement, du fait de la dématérialisation.

Les déchèteries

Commune / site	Statut ICPE	Mode de gestion	Date d'ouverture	Tonnage 2021
Entre-deux-Guiers - ZI Chartreuse Guiers	Autorisée	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	04/01/1999	7 155 t
Saint-Pierre-d'Entremont 38 - Le Bourg	Déclarée	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	21/03/2009	248 t



➤ **Evolution 2020-2021 :**
+ 19,7 %

➤ **Evolution 2014-2021 :**
+ 34,6 %

En 2021, les tonnages collectés en déchèteries sont nettement repartis à la hausse.

Sur la déchèterie d'Entre-deux-Guiers, les flux concernés par cette augmentation et dont les répercussions en termes de tonnages sont les plus importantes sont les gravats (+ 43 %), les cartons (+ 25 %) et les végétaux (+ 16 %).

Horaires d'ouverture des sites

➤ Du 1^{er} janvier au 20 juin

	Déchèterie Entre-deux-Guiers	Déchèterie St-Pierre-d'Entremont
Lundi	-	-
Mardi	8h-12h	14h30-16h30
Mercredi	8h-12h	-
Jeudi	10h-13h / 14h-18h	-
Vendredi	14h-18h	-
Samedi	8h-12h / 13h-17h	9h-12h
Dimanche et jours fériés	-	-

➤ Du 21 juin au 31 octobre

	Déchèterie Entre-deux-Guiers	Déchèterie St-Pierre-d'Entremont
Lundi	15h-19h	-
Mardi	8h-12h	14h30-16h30
Mercredi	8h-12h / 13h-17h	-
Jeudi	9h-13h / 14h-18h	-
Vendredi	8h-12h / 14h-18h	-
Samedi	8h-12h / 13h-17h	9h-12h
Dimanche et jours fériés	-	-

➤ Du 1^{er} novembre au 31 décembre

	Déchèterie Entre-deux-Guiers	Déchèterie St-Pierre-d'Entremont
Lundi	13h-17h	-
Mardi	8h-12h	14h30-16h30
Mercredi	8h-12h	-
Jeudi	8h-13h / 14h-17h	-
Vendredi	13h-17h	-
Samedi	8h-12h / 13h-17h	9h-12h
Dimanche et jours fériés	-	-

En 2021, face à l'affluence croissante des usagers et à l'engorgement du site entraînant des temps d'attente importants et un épuisement des agents d'accueil, une expérimentation d'extension des horaires d'ouverture de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers a été menée à compter du 21 juin et poursuivie sur l'hiver 2021-2022.

Comme les années précédentes, l'accès de ces deux déchèteries est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels.

A compter du 1^{er} avril 2021, l'apport d'amiante lié/fibrociment est interdit aux professionnels et règlementé pour les particuliers ; les dépôts sont autorisés uniquement sur rendez-vous, environ 1 samedi après-midi par quinzaine, et doivent être préalablement ensachés.

Des limites d'apport ont été instituées suite au vote du règlement intérieur des déchèteries applicable au 1^{er} janvier 2020.

Seuils de dépôts

Type de déchets	Particuliers	Professionnels
déchets acceptés en benne	3 m ³ par jour	5 m ³ par jour
végétaux et gravats déposés dans les box	5 m ³ par jour	8 m ³ par jour
huiles moteur et huiles alimentaires	20 L par jour	50 L par jour
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	20 kg par jour	30 kg par jour

Les services techniques communaux, les services départementaux et les associations sont assimilés aux professionnels au titre des limitations des apports.

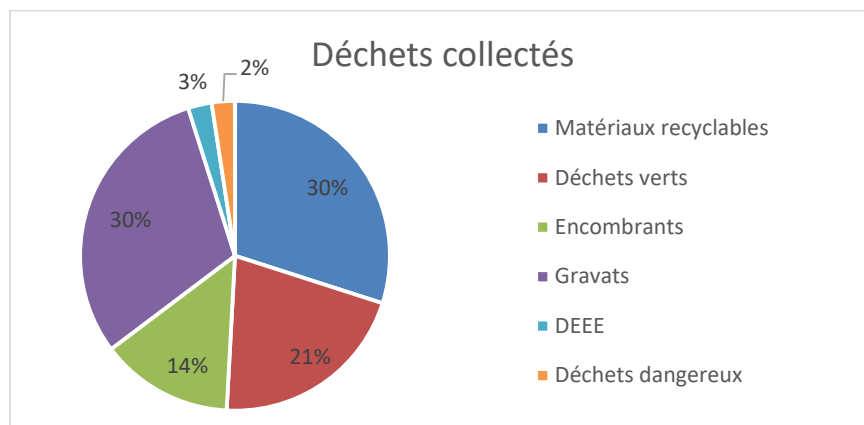
Fréquentation annuelle

Entre-deux-Guiers	St-Pierre-d'Entremont 38
54 047 visites	3 082 visites

En lien avec l'augmentation des tonnages collectés sur les 2 déchèteries, la fréquentation des sites a augmenté entre 2020 et 2021.

Quantités de déchets acceptés

	Entre-deux-Guiers	St-Pierre-d'Entremont 38	Mode d'élimination
Encombrants	943,00	84,28	valorisation énergétique
Ferraille	345,38	36,58	valorisation matière
Végétaux	1 546,73	-	valorisation organique
Cartons	258,93	31,90	valorisation matière
Gravats	2 249,13	-	valorisation matière
Pneus	86,82	8,76	valorisation matière
Amiante	136,26	-	stockage
Agglomérés	715,62	62,54	valorisation matière
Bois brut	345,94		valorisation matière
Papiers	69,43	-	valorisation matière
Plâtre	124,72	-	valorisation matière
PVC	8,72	-	valorisation matière
DEA	92,52	-	valorisation matière
	Entre-deux-Guiers	St-Pierre-d'Entremont 38	Mode d'élimination
DDS	38,63	3,48	traitement spécifique
DEEE	165,84	16,89	valorisation matière
Tubes/lampes	0,71	0,11	valorisation matière
Batteries	3,07		valorisation matière
Huiles de cuisine	4,74	0,74	valorisation énergétique
Huiles moteur	12,69	1,89	valorisation matière
Piles	3,19	0,34	valorisation matière
Capsules de café	1,63	0,15	valorisation matière
Cartouches d'encre	0,14	0,00	valorisation matière
DASRI	0,25	0,01	valorisation énergétique
Câbles électriques	0,51	-	valorisation matière
Radiographies	0,11	0,00	valorisation matière
TOTAL	7 154,70 t	247,67 t	



3. La prévention

Depuis 2020, le service déchets s'est étoffé avec une chargée de mission prévention-communication, ce qui a permis de renforcer les actions autour de ces thématiques.

☞ La gestion des biodéchets

Compostage/lombricompostage

➤ 227 composteurs bois et 8 lombricomposteurs mis à disposition en 2021

➤ 14 sites de compostage partagé en fonctionnement :

- Plan de Ville à St-Pierre-de-Chartreuse
- jardins partagés aux Echelles
- place Francisque Viard aux Echelles
- Le Château à La Bauche
- jardins partagés à Miribel-Les-Echelles
- école primaire à St-Joseph-de-Rivière
- école primaire à St-Thibaud-de-Couz
- école primaire à Miribel-les-Echelles
- gendarmerie à St-Laurent-du-Pont
- Monastère de Currière (Sœurs) à St-Laurent-du-Pont
- Monastère de Piquetière à St-Laurent-du-Pont
- Monastère de Currière (Frères) à St-Laurent-du-Pont
- route de Côte Barrier à St-Jean-de-Couz
- jardin de l'ancienne cure à St-Laurent-du-Pont

➤ 6 sites de compostage autonome en fonctionnement :

- collège St-Bruno à Entre-deux-Guiers
- siège de la CCCC à Entre-deux-Guiers
- collège Béatrice de Savoie/gendarmerie aux Echelles
- collège Le Grand Som à St-Laurent-du-Pont
- école primaire à St-Pierre-d'Entremont
- école primaire à St-Pierre-de-Chartreuse

Référents de sites/Réseau de guides composteurs

➤ En juin : permanence sur le site de compostage du Plan de ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse pour une distribution de compost et échanges autour du compostage

➤ Tenue de stands d'information sur le compostage et le paillage lors des marchés (Marché aux fleurs des Echelles, Marché aux fleurs et de l'artisanat de Saint-Laurent-du-Pont, marché nocturne des Echelles) avec l'aide des membres du Réseau de guides composteurs qui rassemble aujourd'hui 15 personnes

Broyage

➤ Subventionnement à l'achat de broyeurs à végétaux aux particuliers du territoire, de 20 à 30 % du prix d'achat (plafonds respectifs de 200 à 300 €) en fonction du nombre de foyers demandeurs

→ 16 dossiers déposés représentant 36 foyers = 3 140 € de subventions versés

➤ En 2021, afin de répondre à ses besoins et aux besoins de ses communes membres, achat d'un broyeur de végétaux. Le matériel ainsi mutualisé permet de broyer les branchages issus notamment des travaux d'élagage. Le broyat produit est utilisé comme paillage pour les espaces verts et peut alimenter en matières sèches les sites de compostage de proximité.

Formations

- Formation compostage, 3 sessions (mars, mai et juillet) : 28 personnes formées
- Formation lombricompostage, 1 session (juillet) : 11 personnes formées
- Formation toilettes sèches, 3 sessions (juillet, septembre et octobre) : 38 personnes formées
- Formation gestion des déchets verts, 1 session (octobre) : 12 personnes formées

Animations auprès du jeune public

- Projet pédagogique sur le compostage à l'école de Saint-Jean-de-Couz : animations en classe, visite de la plateforme de compostage de La Buisse, installation d'un site de compostage route de Côte Barrier pour les biodéchets de la cantine et les riverains. Le site de compostage a été inauguré en septembre.

Autres actions de prévention

- Atelier « réemploi textiles » auprès d'un groupe d'enfants (6-8 ans) de l'accueil de loisirs intercommunal en décembre : sensibilisation au tri et au réemploi des textiles, fabrication de tote bags avec des t-shirts et débardeurs usés
- 2 interventions sur le réemploi des textiles en octobre dans les deux classes de l'école d'Entremont-le-Vieux à l'occasion de la semaine #RRRR (Réparons, Réutilisons, Recyclons, Réduisons les textiles), portée par l'éco-organisme Re_Fashion
- En juillet : deux ateliers et un stand compostage-paillage-réduction des déchets avec fabrication de produits ménagers et tawashi ont été proposés à l'occasion des Endimanchés à Saint-Pierre-de-Chartreuse
- En octobre : des ateliers « réemploi textiles » ont été proposés dans 4 communes du territoire (Entremont-le-Vieux, Saint-Pierre d'Entremont Savoie, Saint-Laurent-du-Pont/Centre Social des Pays du Guiers et Saint-Pierre-de-Chartreuse) avec des informations sur la filière textiles, une collecte de textiles puis dépôt de ces derniers dans les bornes textiles et fabrication de tote bags, colliers, bracelets et tawashi, à partir de textiles abîmés/usés
- Plusieurs événements organisés sur le territoire dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets qui a eu lieu du 19 au 27 novembre :
 - 2 rencontres lombricompostage (La Bauche, Miribel-les-Echelles)
 - 2 ateliers de fabrication de produits ménagers et tawashi (Entre-deux-Guiers, St-Thibaud-de-Couz)
 - stand compostage/réduction des déchets sur le marché de Saint-Laurent-du-Pont
 - stand présentation de l'art du furoshiki (emballage cadeau en tissu) lors de la bourse aux jouets de Saint-Laurent-du-Pont
 - atelier de fabrication de décorations de Noël en matériaux de récupération et présentation de l'art du furoshiki (Centre Social des Pays du Guiers à Saint-Laurent-du-Pont)
 - publication d'astuces/conseils pour réduire les déchets chaque jour sur le site Internet de la CCCC

4. La communication

Animations auprès du jeune public

- Projets pédagogiques sur le tri : 4 classes de Saint-Laurent-du-Pont (2 classes de l'école Notre-Dame-de-Chartreuse, 2 classes de l'école de La Plaine) et 1 classe de l'école de Miribel-les-Echelles
 - animations en classe
 - visites de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers
 - les visites du centre de tri et de l'Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets (UVETD) de Chambéry initialement prévues n'ont pas pu avoir lieu, faute de jauges suffisantes (impact crise sanitaire)

Communication tout public

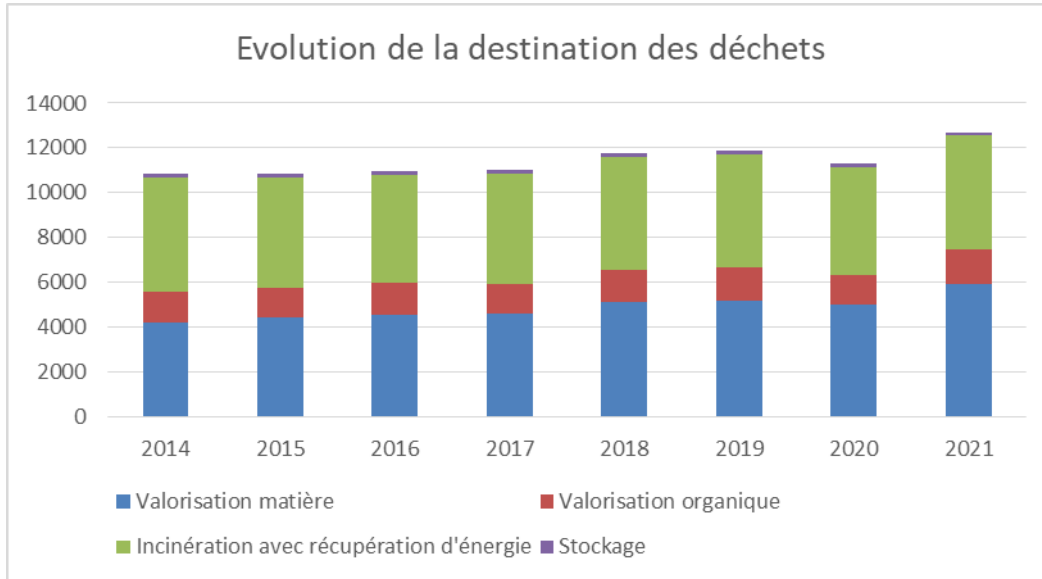
- Rédaction d'articles dans les bulletins communaux et intercommunaux.

- Publications sur le site internet de la CCCC et de ses communes membres, sur Facebook, panneaux lumineux, ...
- Mise à disposition de colonnes de tri sur roulettes aux associations du territoire pour leurs manifestations
- En juillet : le spectacle « Tcho Tcho » à l'occasion des Endimanchés à Saint-Pierre-de-Chartreuse
- 2 visites de l'Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets (UVETD) et du centre de tri de Chambéry organisées pour les nouveaux élus et le personnel de la CCCC

B - Les indicateurs techniques relatifs au traitement des déchets

Le traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective est confié au syndicat Savoie Déchets dont la CCCC est adhérente.

Les déchets apportés en déchèterie font l'objet d'exutoires multiples et, majoritairement, d'une valorisation matière/organique.



- Taux de valorisation matière/organique : 59,1 %
- Taux de valorisation énergétique : 39,8 %
- **Taux de valorisation total : 98,9 %**
(1,1 % en stockage)

La CCCC n'expédie aucun de ces flux de déchets non dangereux en installation de stockage. Seul le flux d'amiante liée/fibrociment est concerné par cette filière d'élimination.

Valorisation matière

Les emballages et papiers sont acheminés vers le centre de tri de Savoie Déchets à Chambéry (73) afin de séparer les différents matériaux avant envoi chez les recycleurs. Le détail des repreneurs se trouve en Annexe 1.

En 2021, le centre de tri a réceptionné et trié 30 450 tonnes de collecte sélective dont 20 811 tonnes provenant des adhérents au syndicat, principalement du département de la Savoie.

Le verre transite par un quai de transfert à Chamousset (73) avant envoi à l'usine de recyclage.

Tonnages valorisés

Emballages

Acier	Aluminium	Cartonnettes	Briques	PET clair	PET foncé	PEHD
19,06 t	2,005 t	69,365 t	8,859 t	16,474 t	8,927 t	8,853 t

Papiers

Bouquin II (papier qualité supérieure)	Gros de magasin (papier qualité inférieure)
166,80 t	34,62 t

Verre

Verre
875,53 t

Il s'agit là des tonnages expédiés au cours de l'année sans que l'état des stocks à fin 2020 et fin 2021 n'ait été pris en compte.

☞ Valorisation énergétique

L'UVETD de Chambéry (73), gérée par le syndicat Savoie Déchets, a traité 4 029 tonnes d'ordures ménagères pour la CCCC en 2021.

Au total, elle a incinéré 108 255 t de déchets en 2021 (OM, DASRI, autres déchets) 23 115 t de boues.

La production réelle d'énergie a été la suivante :

- 26 454 MWh d'électricité, soit l'équivalent des besoins annuels en électricité de 3 812 foyers
- 101 324 MWh de vapeur, soit l'équivalent des besoins annuels en chauffage et eau chaude de 10 086 foyers

En 2021, le coefficient de valorisation énergétique était de 78,4 %.

Les encombrants collectés en déchèteries sont expédiés vers l'usine de broyage et d'affinage Bioval à Chamoux-sur-Gelon (73). Ils sont ensuite utilisés en combustible pour cimenteries.

Les DASRI sont incinérés et les huiles de cuisine sont utilisées comme biocombustible ou biocarburant.

☞ Valorisation organique

Les végétaux issus de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers sont acheminés sur la plateforme de compostage Lely Environnement de St-Quentin-sur-Isère (38).

C - Les indicateurs financiers

Par délibération en date du 20 décembre 2018, le conseil communautaire de la CCCC a accepté la création d'un budget annexe déchets à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les chiffres indiqués dans cette partie sont issus de ComptaCoût, méthode basée sur les principes de la comptabilité analytique qui permet d'extraire de la comptabilité publique les charges et les produits relatifs aux déchets et de les classer notamment de manière à renseigner plus facilement la Matrice des coûts.

Les chiffres peuvent donc être différents du résultat du compte administratif.

La matrice ComptaCoût 2021 est en cours de validation par l'ADEME ; les résultats présentés ici sont donc provisoires.

1. Financement du service

☛ La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Le service déchets est majoritairement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui a été instaurée sur l'ensemble du territoire le 1^{er} janvier 2016.

Le taux de TEOM pour l'année 2021 était de 10,60 %, inchangé par rapport à 2020.

Le montant de la TEOM perçue au titre de l'année 2021 est de 1 775 766 €.

☛ La redevance spéciale

Conformément à la législation en vigueur, la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères est instaurée sur le territoire de la CCCC.

Au-delà de 1 320 L par semaine, ou dès le 1^{er} litre pour les établissements non assujettis à la TEOM, leurs producteurs (communes, campings, collèges, centres de vacances, maisons de retraite, établissements privés, etc.), doivent signer une convention avec la CCCC afin de s'acquitter de cette redevance ou bien faire appel à un prestataire privé.

La quantité maximale de déchets assimilables aux ordures ménagères pouvant être prise en charge chaque semaine par le service public de gestion des déchets auprès d'un producteur qui n'est pas un ménage est fixée à 25 000 litres.

En 2021, outre les communes membres de la CCCC, 18 établissements étaient assujettis à la redevance spéciale, représentant une recette de 149 382 €.

☛ Les apports en déchèterie

L'accès aux déchèteries du territoire est payant pour les professionnels. Le gardien estime les volumes par type de déchets, qui sont ensuite validés par le professionnel. Ces informations donnent lieu à une facturation mensuelle.

Les tarifs appliqués en 2021 étaient :

- cartons, ferraille, papiers : gratuit
- végétaux, bois : 9 €/m³
- encombrants, gravats, PVC : 16 €/m³
- pneumatiques/plâtre : 25 €/m³
- amiante (de janvier à mars) : 65 €/m³
- DDS : 3,5 €/kg

Pour 2021, les recettes issues des apports en déchèteries des professionnels se sont élevées à 18 282 €.

☞ Les éco-organismes

La CCCC est en convention avec plusieurs éco-organismes.

	Dernière date d'obtention
Convention Eco-Emballages (emballages, verre)	01/01/2014
Convention EcoFolio (papiers)	01/01/2014
Convention OCAD3E/Ecosystèmes (DEEE)	01/01/2015
Convention OCAD3E/Récylum (lampes, tubes)	01/01/2015
Convention Re_fashion (textiles, linges, chaussures)	01/01/2014
Convention EcoDDS (DDS)	25/04/2014
Convention DASTRI (DASRI)	01/01/2014
Convention Corepile (piles et accumulateurs)	23/03/2014

Les soutiens pris en compte pour l'année 2021 sont les suivants :

	Citeo	Eco-mobilier	OCAD3E	EcoDDS	Re_fashion
Soutien	114 783 €	38 568 €	15 610 €	2 768 €	1 703 €
TOTAL	173 432 €				

Le détail des soutiens est présenté en Annexe 2.

☞ Vente des matériaux

La CCCC vend une partie des matériaux issus de la collecte sélective et des déchèteries via, respectivement, un groupement de collectivités, la CSA3D (Coopération du Sillon Alpin pour le Développement Durable des Déchets), et ses propres marchés ou conventions d'exploitation des bas de quais de déchèteries.

	Emballages	Papiers	Verre	Déchèteries
Vente matériaux	21 750 €	18 296 €	14 616 €	84 951 €
Total	139 613 €			

☞ Autres recettes

Les autres recettes proviennent de la mise à disposition des composteurs et lombricomposteurs et de la vente des big bags et dépôts bags amiante.

En 2021, elles se sont élevées à 7 331 €.

☞ Synthèse des montants perçus

TEOM	Redevance spéciale	Facturation des professionnels en déchèteries	Soutiens des éco-organismes	Vente matériaux	Autres recettes	TOTAL
1 775 766 €	149 382 €	18 282 €	173 432 €	139 613 €	7 331 €	2 263 806 €

2. Coût du service

Investissements

Le service déchets de la CCCC prend en charge les investissements suivants :

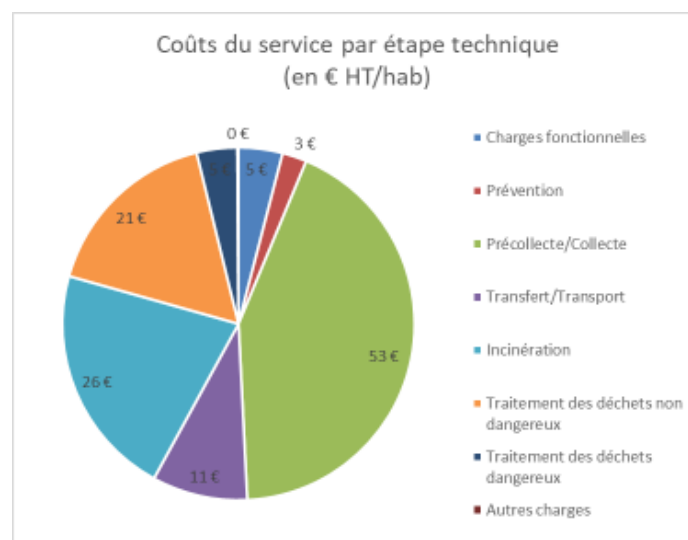
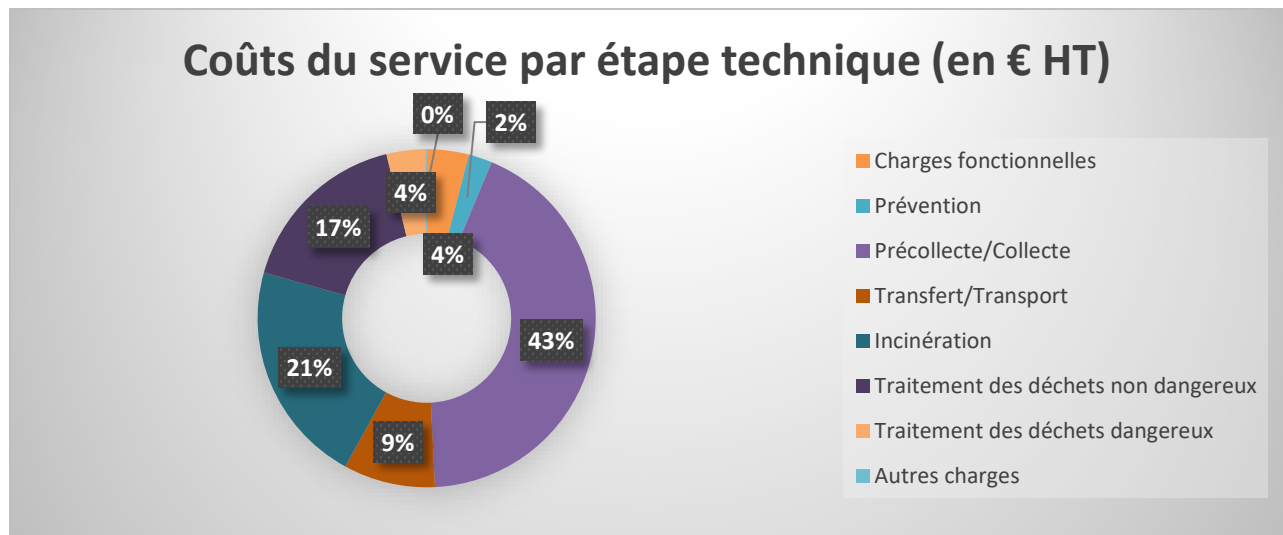
- acquisition de bacs et colonnes de tri
- travaux divers d'aménagements des points de regroupement ordures ménagères et points tri
- acquisition de composteurs collectifs
- subventions à l'acquisition de broyeurs de végétaux
- acquisition d'un broyeur de végétaux
- étude territoriale du service de déchèterie

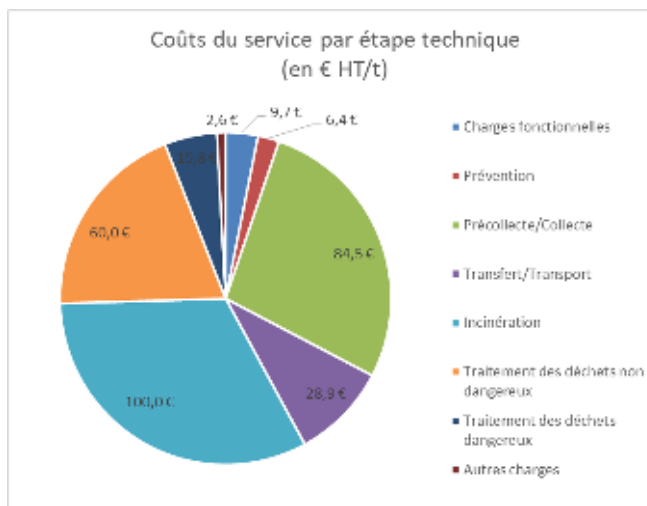
En 2021, ceux-ci se sont élevés à 69 351 € TTC.

Fonctionnement

Le détail des coûts par flux de déchets se trouve en Annexe 3.

Les charges de fonctionnement se répartissent de la façon suivante :





Les charges fonctionnelles regroupent les charges de structure et les charges de communication.

Les montants annuels des principales prestations s'élèvent à :

- collecte des ordures ménagères (marché Mineris) = 639 920 € TTC
- valorisation énergétique des ordures ménagères (Savoie Déchets) = 492 498 € TTC
- exploitation du bas de quai de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers (marché Lely Environnement, DDS inclus) = 524 351 € TTC
- collecte sélective (marché Mineris) = 140 013 € TTC
- tri des emballages et papiers (Savoie Déchets) = 70 137 € TTC
- exploitation du bas de quai de la déchèterie de St-Pierre-d'Entremont 38 (marché Trigenium, donc hors DDS) = 32 318 € TTC

La collecte et l'incinération des ordures ménagères concentrent plus de 50 % des coûts du service de gestion des déchets.

☞ Coûts aidés

Coût aidé = charges – produits industriels – soutiens – aides

où : charges = charges de structure + communication + prévention + charges de collecte, transport, traitement, ...
 produits industriels = vente de matériaux + vente composteurs
 soutiens = soutiens des éco-organismes
 aides = reprise des subventions d'investissement

Le coût aidé 2021 par flux de déchets est présenté dans le tableau ci-dessous :

Coût aidé HT Année 2021	Flux de déchets						Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Textiles	
En €	1 104 727 €	37 988 €	-1 468 €	43 282 €	556 255 €	214 €	1 740 998 €
En € / hab	64,8 €	2,2 €	-0,1 €	2,5 €	32,6 €	0,0 €	102,1 €
En € / tonne	274,2 €	51,3 €	-6,4 €	180,3 €	107,9 €	4,0 €	166,7 €

Les ordures ménagères concentrent plus de 60 % du coût aidé HT du service de gestion des déchets.

L'évolution des coûts aidés, par flux, sur les 3 dernières années, est présentée dans les tableaux suivants :

Coût aidé en € HT

Coût aidé en € HT	Flux de déchets						Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Textiles	
2021	1 104 727 €	37 988 €	-1 468 €	43 282 €	556 255 €	214 €	1 740 998 €
2020	1 029 617 €	40 330 €	16 100 €	59 880 €	545 484 €	412 €	1 691 823 €
2019	1 034 628 €	22 974 €	3 781 €	22 584 €	496 510 €	0 €	1 580 478 €

Coût aidé en € HT / habitant

Coût aidé en € HT / hab	Flux de déchets						Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Textiles	
2021	64,8 €	2,2 €	-0,1 €	2,5 €	32,6 €	0,0 €	102,1 €
2020	60,5 €	2,4 €	0,9 €	3,5 €	32,1 €	0,0 €	99,4 €
2019	60,9 €	1,4 €	0,2 €	1,3 €	29,2 €	0,0 €	93,1 €

Coût aidé en € HT / tonne

Coût aidé en € HT / tonne	Flux de déchets						Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Textiles	
2021	274,2 €	51,3 €	-6,4 €	180,3 €	107,9 €	4,0 €	166,7 €
2020	265,1 €	54,6 €	67,4 €	263,8 €	118,2 €	9,6 €	173,6 €
2019	256,4 €	37,2 €	14,6 €	108,6 €	102,1 €	0,0 €	157,5 €

La diminution du coût aidé par tonne sur l'ensemble des flux (hors OM) s'explique en partie par une forte hausse des prix de reprise des matériaux valorisables issus de la collecte sélective et des déchèteries entre 2020 et 2021, augmentant la part des recettes industrielles.

A l'inverse, le coût aidé du flux ordures ménagères est en hausse, du fait de l'augmentation des tonnages collectés entre 2020 et 2021 mais aussi de l'augmentation des coûts de collecte et du tarif incinération.

Annexe 1 : Repreneurs matériaux issus de la collecte sélective

Matière		Repreneur
Bouquin II		Norske Skog Golbey
Plastiques	PET clair	PAPREC
	PET foncé	
	PEHD	
EMR		EPR
Gros de Magasin		EPR
Acier	Collecte sélective	ArcelorMittal
	Mâchefers	Savoie Déchets
Aluminium	Collecte sélective	Regeal Affimet
	Mâchefers	Savoie Déchets
ELA		REVIPAC
Verre		OI-Manufacturing

Annexe 2 : Détail des soutiens des éco-organismes

	Citeo	EcoMobilier	OCAD3E	EcoDDS	Re_fashion
Soutien à la valorisation	106 944 €	38 568 €	15 610 €	2 257 €	
Soutien développement durable	1 292 €				
Soutien à la communication	6 547 €			511 €	1 703 €
Total	114 783 €	38 568 €	15 610 €	2 768 €	1 703 €
			173 432 €		

Annexe 3 : Coûts complets par flux de déchets

Coût complet € HT Année 2021	Flux de déchets						Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Textiles	
Charges fonctionnelles	25 374 €	8 458 €	8 458 €	10 134 €	32 156 €		84 580 €
Prévention	32 174 €				15 088 €		47 262 €
Précollecte/Collecte	624 171 €	41 443 €	16 994 €	82 722 €	132 510 €	1 917 €	899 757 €
Transfert/Transport		9 326 €			174 567 €		183 893 €
Incinération	448 275 €						448 275 €
Traitement des déchets non dangereux			9 610 €	56 871 €	285 777 €		352 258 €
Traitement des déchets dangereux					78 031 €		78 031 €
Autres charges		2 254 €					2 254 €
TOTAL							2 096 310 €

Coût complet € HT / hab Année 2021	Flux de déchets						Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Textiles	
Charges fonctionnelles	1,5 €	0,5 €	0,5 €	0,6 €	1,9 €		5,0 €
Prévention	1,9 €				0,9 €		2,8 €
Précollecte/Collecte	36,6 €	2,4 €	1,0 €	4,9 €	7,8 €	0,1 €	52,8 €
Transfert/Transport		0,5 €			10,2 €		10,8 €
Incinération	26,3 €		0,0 €	0,0 €			26,3 €
Traitement des déchets non dangereux			0,6 €	3,3 €	16,8 €		20,7 €
Traitement des déchets dangereux					4,6 €		4,6 €
Autres charges		0,1 €					0,1 €
TOTAL							123 €

Coût complet € HT / tonne Année 2021	Flux de déchets						Total
	OM	Verre	Papiers	Emballages	Déchèteries	Textiles	
Charges fonctionnelles	6,3 €	11,4 €	36,9 €	42,2 €	6,2 €		9,7 €
Prévention	8,0 €				2,9 €		6,4 €
Précollecte/Collecte	154,9 €	56,0 €	74,2 €	344,7 €	25,7 €	35,5 €	84,5 €
Transfert/Transport		12,6 €			33,9 €		28,9 €
Incinération	111,3 €		0,0 €	0,0 €			100,0 €
Traitement des déchets non dangereux			42,0 €	237,0 €	55,5 €		60,0 €
Traitement des déchets dangereux					15,1 €		15,8 €
Autres charges		3,0 €					2,6 €
TOTAL							201 €